



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil ministériel

MC.DEC/1/05
10 juin 2005

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

DECISION No 1/05
NOMINATION DU SECRETAIRE GENERAL DE L'OSCE

Le Conseil ministériel,

Rappelant la décision prise lors de la troisième Réunion du Conseil ministériel de la CSCE tenue à Stockholm en 1992 de créer un poste de Secrétaire général et la Décision No 15/04 du Conseil ministériel en date du 7 décembre 2004 (MC.DEC/15/04) sur le rôle du Secrétaire général de l'OSCE,

Rappelant la Décision No 294 du Conseil permanent prise le 20 mai 1999 dans laquelle il était recommandé au Conseil ministériel de nommer l'Ambassadeur Ján Kubiš Secrétaire général de l'OSCE pour une période de trois ans à compter du 15 juin 1999, et notant que l'Ambassadeur Ján Kubiš a entamé le premier de ses deux mandats de trois ans en tant que Secrétaire général de l'OSCE le 21 juin 1999,

Rappelant la Décision No 13 (MC(9).DEC/13) prise lors du Conseil ministériel à Bucarest renouvelant le mandat de l'Ambassadeur Ján Kubiš pour une période de trois ans,

Exprimant sa gratitude au Secrétaire général sortant, l'Ambassadeur Ján Kubiš, pour l'incalculable contribution qu'il a apportée au renforcement de l'OSCE ainsi qu'au développement de ses activités et pour le dévouement et l'intégrité dont il a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions,

Tenant compte de la recommandation du Conseil permanent,

Décide de nommer M. Marc Perrin de Brichambaut Secrétaire général de l'OSCE pour une période de trois ans à compter du 21 juin 2005.